Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 83 (1995)

Heft: 1

Rubrik: Cantons actuelles

Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 20.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Jura

Vous avez dit «égalité»?

(br) – Révolution de palais ou réel changement des mentalités? En 1990, un projet d'ordonnance gouvernementale prévoyait des directives très claires concernant la féminisation des actes administratifs et officiels. Or, il était retiré du circuit trois semaines plus tard, à la suite d'un changement de département... Ministre jusqu'à la fin de l'année 1994, Odile Montavon a relancé l'affaire: elle estime que *«les directives sur la féminisation des actes législatifs, judiciaires et administratifs répondent à un besoin urgent de réglementation, tout en permettant de concrétiser l'égalité entre hommes et femmes»*.

Inspirées de recommandations émanant du Conseil de l'Europe, ces directives devraient permettre de faire respecter, sur le fond, le principe d'égalité des sexes. Dans ce domaine, le Québec est sacré champion toutes catégories! La Suisse suit timidement, les Alémaniques étant naturellement en avance. Genève vient ensuite, de manière relativement souple. Quant au Jura, il voudrait bien faire figure de presque pionnier, l'idée de la féminisation des actes administratifs étant largement soutenue par le BCF et par la ministre Odile Montavon.

Mais du côté du Service juridique du canton, on estime que ces «directives sont impraticables, l'adaptation des textes législatifs, juridiques et administratifs apportant un supplément de travail difficilement envisageable au moment où l'Etat se doit de réaliser des économies». Et d'ajouter perfidement qu'on espère que le nouveau Gouvernement, entrant en fonction en 1995, passera allégrement par-dessus bord ces considérations féminisantes qui ne feraient qu'alourdir des textes déjà fort complexes et souvent peu élégants!

Centre de liaison

(br) – Créé en 1983, le Centre de liaison des associations féminines jurassiennes (CL) compte actuellement une vingtaine d'associations représentant plus de 10000 personnes et 57 membres individuels. Le Centre de liaison vient de publier son rapport d'activités pour les années 1993-1994. En collaboration avec le Bureau de la condition féminine, il cherche à promouvoir la «prise de conscience des femmes jurassiennes en organisant des conférences, des cours de formation, des séances d'information, des rencontres».

Sous différentes plumes, dont celle de la nouvelle présidente, Marie-Thérèse Juillerat, le rapport d'activités rappelle les actions du CL: action Yougoslavie, avec acheminement de paquets et d'argent pour des enfants de Sarajevo. Un «groupe propagande» a été organisé, destiné à soutenir les candidatures de femmes au gouvernement ou au Parlement.

Dans le cadre de l'Année internationale de la famille, un groupe de «défense des intérêts de la famille» a ébauché un dossier à propos des difficultés rencontrées par des familles monoparentales pour obtenir l'avance des pensions alimentaires par l'intermédiaire de l'ARPA. Une étude menée par le Centre de liaison auprès des autres cantons montre que le Jura est à la traîne. Un entretien s'est tenu le 9 septembre avec le ministre Pierre Boillat. Le dossier sera-t-il traité sérieusement? Le Centre de liaison attend de pied ferme.

Le centre a également participé, le 1er juin, à la manifestation contre le relèvement de l'âge de la retraite à Berne. Des rencontres avec d'autres centres du même type sont également au programme, de même qu'une participation active aux assemblées générales de différentes associations membres du Centre de liaison, tels la Fédération romande des consommatrices, le Planning familial, l'Association féminine pour la défense des intérêts du Jura, etc.

Il est relevé en outre qu'un cours, organisé en collaboration avec le CL, traitant de la relation mère-fille, a ouvert des dialogues parfois étonnants entre les participantes.

Enfin, quelque peu «relooké», le dépliant nouveau présentant le CL a, selon la présidente, mobilisé bon nombre d'énergies. Et donc... le combat continue!

Neuchâtel

Touche pas à mon BEF!

(br) – Budgets rouges et grandes économies sont partout à l'ordre du jour. Les cantons sont si frileux qu'on cherche ici et là à épargner un petit sou, précieux au regard de l'électeur. Quand l'électeur est électrice... il arrive que ça se gâte. Au propre et au figuré, qu'on en juge.

Mi-octobre: Catherine Laubscher Paratte, responsable du BEF (Bureau cantonal de l'égalité et de la famille) apprend que son institution est dans le collimateur de l'Etat. Motif: financier, naturellement! Neuchâtel doit réaliser des économies... Que Mme Laubscher Paratte n'aille pas s'imaginer qu'il puisse s'agir d'un motif politique!

En fait d'économies, le canton proposerait de grappiller 100000 francs au budget ô combien généreux octroyé au BEF – 230000 francs – qui comprend le fonctionnement de la maison, les salaires (un poste et demi: la déléguée et sa secrétaire), les achats de documents (journaux et livres), etc.

Cette proposition incongrue devrait être discutée l'automne prochain au Grand Conseil, faisant partie de la planification financière 1996-1998. Question que l'on peut se poser: est-ce au Conseil d'Etat de présenter sournoisement une sorte de pré-option sur l'avenir du Bureau, manipulant ainsi, l'air de rien, l'état d'esprit du Grand Conseil, lequel est seul habilité à décider de la vie ou de la survie-mort de son BEF?

Les associations féminines du canton ont déjà fait savoir leur mécontentement face à l'éventualité de la coupe de cette modeste subvention. Quant au Bureau lui-même, après des mois harassants passés à organiser à travers le canton l'Année internationale de la famille, il a répondu avec humour: la dernière manifestation de cette Année de la famille se tenait à Neuchâtel, sous la forme d'une exposition, intitulée «Trouve ta place», destinée à favoriser, sous forme de jeu, la communication au sein de la famille. Erigé au milieu de l'expo, un gigantesque arbre de Noël était décoré par le public, appelé à former un vœu concernant la politique familiale: des étoiles d'espoir pour clore la réflexion de toute l'année sur le sujet.

Un cortège s'est alors formé le 8 décembre, 300 personnes: saint Nicolas en tête, familles, enfants, femmes, hommes, jeunes, vieux, Père Fouettard jouant de la trompette, le sapin flanqué sur une charrette, ces dames du Bureau, et hop, direction le Château, afin de remettre au Conseil d'Etat les vœux de la population concernant la famille. Ça passait «des horaires réduits pour parents d'enfants en bas âge», à «beaucoup d'amour», sans oublier «la tolérance», ou la «protection de la famille».

Pour être gâté, le conseiller d'Etat Maurice Jacot l'a été! Déjà les associations féminines grognent leur colère... et voici que même les familles s'y mettent... De son côté, le BEF refuse de jouer un rôle-alibi, étranglé par la coupe de son budget.

Affaire à suivre donc, d'autant plus attentivement que le 17 janvier c'est l'avenir du Bureau bernois qui sera en jeu.

Zurich

Forum für die Frau

(csch) – Réunies autour d'une même table, Elisabeth Kopp, Lilian Uchtenhagen, Emilie Lieberherr et Marianne Kleiner ont échangé, le 28 novembre dernier, leurs impressions devant une assemblée de plus de 2000 femmes au Kongresshaus de Zurich.

Ces dames ont d'emblée dessiné le climat de la présentation en décidant de parler dialecte. En effet, le ton était badin, l'ambiance n'était pas ce soir-là à la confrontation. L'évocation de problèmes ou d'échecs vécus par l'une ou l'autre a été volontairement écartée. On s'est amusé de quelques clichés, on a rappelé certaines plaisanteries misogynes que le public a adorées. On s'est étendu avec une certaine complaisance sur son habileté à jouer les faibles femmes face à des collègues masculins ravis.

Si Lilian Uchtenhagen et Emilie Lieberherr ont dû lutter pour l'introduction du droit de vote, cette génération de femmes est toutefois arrivée à

un moment de la vie politique suisse où ce droit était déjà acquis dans les esprits, sinon dans la loi. Elles ont alors bénéficié de la machine des partis pour atteindre parlements et exécutifs.

Sous la direction d'Andrea Gysling, psychologue, la discussion a tourné une fois de plus autour du thème de la femme politique confrontée à son rôle d'épouse et de mère. Emilie Lieberherr a bien essayé, elle qui n'est pas mariée, d'évoquer son combat dans l'arène politique, mais Elisabeth Kopp a bien vite répété, ce que tout le monde savait déjà, combien son mari l'avait soutenue dans sa vie professionnelle. Enfin, grâce à une question du public, celle des quotas des femmes en politique, on a vu poindre dans toute cette harmonie une opposition entre Mmes Uchtenhagen et Lieberherr d'une part, favorables aux quotas, et les deux autres d'un avis opposé.

En revanche, la question de l'impact des femmes dans la politique suisse ou celle des difficultés à atteindre l'égalité dans la réalité, tout cela a été singulièrement passé sous silence.

Un véritable progrès dans ce sens deviendra réel quand les politiciennes sauront s'abstraire des cercles concentriques famille, enfants, mari et participer à la chose publique en tant que citoyennes en laissant de côté, à l'instar de leurs collègues masculins, la sphère privée.

Femmes et fascisme

(sj) – Quelque 70 participantes se sont rassemblées à Zurich le 26 novembre dernier pour discuter du «fascisme» et de sa signification pour la politique féministe des années nonante. Le débat était lancé par les femmes du Frauenrat für Aussenpolitik qui consacraient à ce thème leur cinquième séminaire d'automne.

Trop souvent, le terme de fascisme est utilisé pour dénoncer l'ennemi politique, sans référence à son véritable contenu historique. Les organisatrices du séminaire n'ont pas voulu tomber dans le piège d'assimiler au fascisme toute tendance de droite. Elles désiraient jeter un regard très critique et très précis sur les tendances auxquelles nous sommes confrontées en cette fin de siècle.

Aiha Zemp, activiste du mouvement des handicapées, a rappelé le débat sur la technologie génétique, où une distinction nette est faite entre des êtres humains considérés comme des «personnes» et les autres, auxquels ce statut est nié. Cette distinction est même reconnue aujourd'hui, au niveau européen, par une commission d'éthique. Pour Aiha, il s'agit là très clairement d'une idéologie et d'une hiérarchie fascistes, dont elle ressent les conséquences dans sa vie de tous les jours.

D'autres intervenantes ont relevé l'organisation – même par la gauche – de manifestations xénophobes. Elles ont dénoncé, au travers des politiques démographiques ou du programme suisse de «sécurité intérieure», la même tendance aux discriminations et à la hiérarchisation des valeurs, sans pourtant oser les appeler fascistes.

Pour Lidia Menapace, engagée depuis cinquante ans dans la politique de gauche et féministe en Italie, les tendances d'aujourd'hui ne sont pas directement comparables à la situation du fascisme des années trente. *«L'histoire ne se répète pas»*, affirme-t-elle. Néanmoins, elle repère certains éléments reconnaissables dans le modérantisme de la société italienne actuelle. Elle attire l'attention sur le fait que les partis de droite exercent une attraction très dangereuse sur les jeunes femmes. Les leaders féminins, que l'on trouve aujourd'hui un peu partout à la tête des institutions politiques et économiques de la droite, lui rappellent la femme fasciste des années trente: sportive, efficace, sûre d'elle, mais prenant des distances par rapport à l'émancipation qui, à l'époque, était devenue une insulte.

Le risque est grand de retomber dans le faux rôle de la «femme victime». Il ne faut pas oublier le soutien important que beaucoup de femmes ont apporté au fascisme, voire le rôle d'actrices qu'elles ont joué, évoqué par l'historienne allemande Angelika Ebbinghaus. Le féminisme ne peut être conçu comme un projet humaniste s'il ne cherche pas à agir d'après des critères antidiscrimination et anti-exclusion à tous les niveaux de notre société.

Pour concrétiser leur engagement, la majorité des participantes ont signé un appel contre la nouvelle loi sur les mesures de contrainte à l'égard des étrangers.

Tessin

Discriminations dénoncées

(lh) – Le travail est une source de discriminations! Plus que jamais, la constatation est officielle. La Commission cantonale tessinoise pour les questions féminines soulève une nouvelle fois l'existence de nombreuses discriminations envers les travailleuses. Pour la première fois en Suisse, la commission a examiné une cinquantaine de conventions collectives et de règlements du personnel. Les résultats de cette enquête ont permis à la commission de dénoncer – à l'occasion d'une journée organisée dans le cadre de l'Année internationale de la famille – «un monde du travail au masculin». L'enquête est partie d'une conception féminine du travail salarié: compatibilité avec la famille, temps consacré aux soins des proches et de soi-même, etc. Utopie! La réalité du quotidien – que nous connaissons toutes – est bien éloignée de cette conception. La réalité ressemble plus à une vie de funambule ambulante, dont les différents rôles se superposent, dont les soucis se croisent tout au long de la journée, au pas de course, une course aux obstacles chargée de stress psychique et physique, chargée d'émotions considérables.

Que trouve chaque femme dans son poste de travail? Les conventions collectives examinées au Tessin ont permis de mettre en exergue la situation de plus de la moitié des travailleuses du point de vue des salaires, de la maternité et de la compatibilité entre le travail salarié et le travail familial. Résultats: des discriminations flagrantes et directes sur les salaires, des discriminations indirectes dans la classification des fonctions, dans la disparité des prestations en cas de maternité, dans la rigidité du travail face au problème des mères seules. La commission dénonce également un «désert» du côté des mesures de promotion de la femme, face à l'égalité et à la présence de la femme dans les entreprises et dans leurs hiérarchies.

L'égalité, une voix qui crie dans le désert...

Femmes SUISSES

ABONNEZ-VOUS!
Fr. 60.–*

POUR LE RECEVOIR CHEZ VOUS 1 année

Nom: _____

Prénom: _____

N° postal et lieu: _____

J'ai eu ce journal
❒ par une connaissance ❒ au kiosque

*(AVS Fr. 48.–. Abonnement de soutien: Fr. 75.– ou plus – étranger Fr. 65.–)

A renvoyer à: **Femmes suisses**
Case postale 1345
1227 Carouge